

[1]

On en parle 27 juin 2018

Gros plan sur l'APAHF

L'Association Pour l'Aide au Handicap au sein du ministère des Finances (APAHF) est née en 1987 de la volonté d'une poignée de parents d'enfants en situation de handicap qui estimait à l'époque que les dispositions ministérielles en leur faveur étaient insuffisantes voire inexistantes. Son président, Sébastien Humbert, nous parle de l'APAHF aujourd'hui.

C'est ainsi à l'acharnement de ces quelques parents qui souhaitent faire reconnaître la spécificité de leurs besoins eu égard au handicap de leur enfant et aux côtés des organisations syndicales, que l'on doit entre autres le dispositif de jours d'autorisation d'absence pour les enfants en situation de handicap.

En 1992 et pour répondre à une demande croissante, l'Association, des Parents d'Enfants Handicapés du ministère des Finances (APEHF) s'ouvre aux agents du ministère en situation de handicap et devient l'APAHF.

Il est enfin essentiel de préciser que notre association est reconnue et soutenue par le ministère depuis l'origine. Par ailleurs, l'APAHF est également reconnue d'intérêt général compte tenu de son objet.



Sébastien Humbert, Président de l'APAHF

Quels sont justement les objectifs d'une telle association ?

L'association a pour but de répondre aux demandes d'aide, de soutien, d'orientation et de conseil qui lui sont adressées par les agents en situation de handicap et leur famille (cas de discrimination, difficultés en matière de mutations, problèmes d'aménagement de poste, de reconnaissance et d'harmonisation des droits des agents et des parents d'enfants en situation de handicap, questions relatives à la retraite ou à la fiscalité, à la MDPH, (Maison départementale des personnes handicapées)...).

Tout ceci s'opère bien entendu en concertation étroite avec les autres acteurs pouvant intervenir dans le domaine du handicap : la Cellule de Recrutement et d'Insertion des Personnes Handicapées (CRIPH) du Ministère, les Mutuelles comme la MGEFI ou la MASFIP, les Correspondants Locaux Handicap (CLH) qui dans les différentes Directions départementales et régionales ont pour mission d'aider au mieux l'agent en situation de handicap à réussir son insertion professionnelle, les organisations syndicales, les assistantes sociales des Directions locales et nationales, la médecine de prévention...

La grande force de notre association, modeste mais active et dynamique, réside dans son maillage territorial puisqu'elle dispose de délégués départementaux, y compris en Outre-mer. L'APAHF agit sans distinction de nature de handicap et œuvre pour toute personne demandant notre soutien sans faire pour autant de l'adhésion un préalable indispensable.

Cette vocation universelle explique notamment que nous soyons sollicités bien au-delà des frontières des seuls Ministères Economiques et Financiers.

Cela signifie également que notre association, comme l'ATSCAF, compte une grande diversité de profils d'adhérents. Ceux-ci ne sont pas tous en situation de handicap ou parents d'enfants eux-mêmes en situation de handicap. Nombreux sont celles et ceux qui, sensibilisés aux causes que nous défendons, adhèrent par simple conviction. Alors rejoignez-nous !

Bien que ces derniers demeurent au cœur de nos préoccupations, l'APAHF est également un membre actif du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH), participe aux travaux du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH) et est très régulièrement invitée au Forum Européen des Personnes Handicapées (FEPH) à Bruxelles depuis sa création. En outre, nous développons des partenariats avec d'autres associations ou acteurs de l'économie solidaire.



Au Cross de Bercy : Christelle Louison (déléguée du 94) entourée de Mélissa Manço (adhérente) et de Sébastien Humbert

Dans cet esprit, qu'est-ce qui rapproche votre association de l'ATSCAF ?

L'APAHF est certes bien plus modeste que l'ATSCAF du point de vue du nombre d'adhérents mais nos deux entités ont d'abord en commun de belles valeurs telles que la solidarité, le mieux vivre ensemble, la bienveillance ou la tolérance à l'égard de la différence.

En outre, nos associations sont depuis toujours convaincues que la culture et les loisirs sont des facteurs essentiels d'inclusion sociale et sociétale. L'APAHF plaide à tous les niveaux pour rendre cette culture, les arts, le tourisme et le sport davantage accessibles encore aux personnes en situation de handicap.

Ainsi, l'association est chaque année associée au Cross de Bercy. Si depuis 2016 l'association n'a pas aligné au départ de la course, de personnes en situation de handicap, des adhérents, valides et sympathisants, acceptent toujours de défendre nos couleurs. En 2017, une adhérente du 94 a courageusement pris part à l'exercice et porté nos valeurs.

L'APAHF a également, modestement mais avec conviction, soutenu le Challenge NORM'HANDI SANS FRONTIERES 2016, organisé par le Conseil départemental de l'Eure. Magnifique illustration du dépassement de soi, cette épreuve réunissait une équipe de 14 cyclistes (dont 7 en situation de handicap) amenée à traverser cinq départements de Normandie en ralliant Évreux au Mont Saint-Michel.

Vaste mais passionnant chantier que celui de rendre notre « Société des loisirs » accessible à tous et qui rapproche incontestablement nos deux associations.

Les sujets qui nous rassemblent sont donc nombreux et ouvrent de belles perspectives de collaboration entre l'ATSCAF et l'APAHF !

Sébastien HUMBERT

Article paru dans la revue de l'ATSCAF, l'ASV de juin 2018.

Pour aller plus loin :

[Lien vers le site de l'APAHF](#) [2]

[Le dernier numéro de la revue de l'APAHF](#) [3]

La permanence téléphonique de l'APAHF : **06 01 48 19 48**

[Lien vers les revues ASV](#) [4]

Glossaire

Apahf

Association pour l'aide au handicap au sein du ministère des finances

ATSCAF

Association Touristique, Sportive et Culturelle des Administrations Financières

MGEFI

Mutuelle Générale de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Liens:

[1] <https://lessentiel.finances.gouv.fr/quotidien/gros-plan-sur-lapahf>

[2] <http://www.apahf.org/fr/>

[3] <http://www.apahf.org/fr/wp-content/uploads/2018/05/LAPAHF-EN-ACTION-N°5.pdf>

[4] <http://brochures.atscaf.fr/#asv>